



Saint Vincent de Paul : Pour Une Paix Juste et Legitime

Jean-Yves Ducourneau, C.M.

Province de France

Chanoine honoraire de Saint-Louis-des-Invalides, Paris, France

jyduc40@gmail.com

Abstract

This article examines Saint Vincent de Paul as a committed person of a just and legitimate peace amid the violent conflicts of seventeenth-century Europe. Although the term “peace” appears infrequently in Vincent’s writings, the study demonstrates that peace was central to his spirituality, pastoral action, and theological vision. Living in an era marked by religious wars, civil unrest, and widespread social misery, Vincent understood peace primarily as a spiritual good rooted in conversion of heart, prayer, and charity. Rejecting naïve pacifism, he drew upon Scripture and the tradition of Augustine and Thomas Aquinas to affirm a peace grounded in justice, mercy, and defense of the poor. His “just war” was the tireless struggle to protect the most vulnerable, both through concrete works of charity and courageous appeals to political and ecclesial authorities. The article highlights Vincent’s conviction that true peace begins within the human heart and radiates outward to society, making prayer, conscience formation, and solidarity indispensable paths toward authentic and lasting peace.

Cet article examine Saint Vincent de Paul comme une personne engagée en faveur d'une paix juste et légitime au milieu des conflits violents qui ont secoué l'Europe du XVIIe siècle. Bien que le terme « paix » apparaisse rarement dans les écrits de Vincent, l'étude démontre que la paix était au cœur de sa spiritualité, de son action pastorale et de sa vision théologique. Vivant à une époque marquée par les guerres de religion, les troubles civils et la misère sociale généralisée, Vincent concevait la paix avant tout comme un bien spirituel enraciné dans la conversion du cœur, la prière et la charité. Rejetant le pacifisme naïf, il s'est inspiré des Écritures et de la tradition d'Augustin et de Thomas d'Aquin pour affirmer une paix fondée sur la justice, la miséricorde et la défense des pauvres. Sa « guerre juste » était la lutte inlassable pour protéger les plus vulnérables, à la fois par des œuvres concrètes de charité et par des appels courageux aux autorités politiques et ecclésiastiques. L'article souligne la conviction de Vincent que la paix véritable commence dans le cœur humain et rayonne vers la société, faisant de la prière, de la formation de la conscience et de la solidarité des chemins indispensables vers une paix authentique et durable.

Este artículo examina a San Vicente de Paúl como una persona comprometida con una paz justa y legítima en medio de los violentos conflictos de la Europa del siglo XVII. Aunque el término «paz» aparece con poca frecuencia en los escritos de Vicente, el estudio demuestra que la paz era fundamental en su espiritualidad, su acción pastoral y su visión teológica. Viviendo en una época marcada por las guerras religiosas, los disturbios civiles y la miseria social generalizada, Vicente entendía la paz principalmente como un bien espiritual arraigado en la conversión del corazón, la oración y la caridad. Rechazando el pacifismo ingenuo, se basó en las Escrituras y en la tradición de Agustín y Tomás de Aquino para afirmar una paz fundamentada en la justicia, la misericordia y la defensa de los pobres. Su «guerra justa» era la lucha incansable por proteger a los más vulnerables, tanto a través de obras concretas de caridad como de valientes apelaciones a las autoridades políticas y eclesiásticas. El artículo destaca la convicción de Vicente de que la



verdadera paz comienza en el corazón humano y se irradia hacia la sociedad, haciendo de la oración, la formación de la conciencia y la solidaridad caminos indispensables hacia una paz auténtica y duradera.

Keywords : Vincent de Paul, Grand Siècle, Paix, Congrégation de la Mission.

Introduction

Evoquer saint Vincent de Paul comme homme de paix peut paraître une tâche difficile si l'on en juge la rareté de l'emploi de ce mot de « paix » dans ses écrits que nous possédons à ce jour. Pour autant, nous connaissons le contexte géopolitique agité qui fut le sien. Sans doute, il ne s'est pas passé une année de sa longue vie sans qu'il y eût des tensions, voire des conflits bien meurtriers. Nous en aurons un petit aperçu plus loin. Ainsi, même si le mot « Paix » n'est pas présent d'une manière récurrente en toutes lettres dans ses entretiens, conférences et autres documents, il convient d'affirmer sans vergogne que notre saint Fondateur a bien œuvré pour que cette vertu de la communion entre les hommes puisse construire la fraternité universelle que Dieu le Père veut pour tous ses enfants. Vincent n'avait aucun doute pour penser que la paix est un bien précieux toujours difficile à conquérir et à conserver. Habité par les vertus théologales que sont la foi, l'espérance et la charité, il n'a, de même, jamais cessé de penser que Dieu avait le pouvoir de changer les cœurs des hommes. En ce sens, il montre déjà qu'il ne faut jamais désespérer même si les événements nous poussent à croire le contraire. C'est ainsi, aussi, que le *Grand Saint du Grand Siècle* demeurera toute sa vie un homme de prière en faveur de la paix. Du Ciel, ne doutons pas qu'il continue à nous enseigner de le suivre sur ce chemin déjà balisé par tous les confrères qui nous ont précédés jusqu'à ce jour, dont certains ont justement été jusqu'au don suprême de leur vie pour que la Croix de la Paix et la Paix de la Croix rayonnent sur le monde.

La paix, un bien spirituel

« Je renouvelle les recommandations que j'ai faites et qu'on ne saurait assez faire, de prier pour la paix, afin qu'il plaise à Dieu réunir les cœurs » (1655. XI, 200)

Dans les temps incertains que nous vivons, alors que les bruits de bottes guerrières semblent sourdre aux quatre coins du monde, écouter cette sentence de saint Vincent n'est pas inutile, et le suivre dans ses recommandations devient essentiel.

Notre Fondateur fut un homme de paix, qu'elle fut du for interne ou du for externe. Sa vie en était un bon témoignage permanent. Lorsque l'on évoque aujourd'hui les troubles politiques dans lesquels il ne s'est jamais enlisé et à partir desquels il a toujours privilégié le soutien aux plus démunis, victimes innocentes des nombreux conflits d'alors, on le constate aisément.

Cependant, Vincent n'a rien inventé en ce sens. Il a suivi la ligne d'amour tracé par son Seigneur et Maître, le Christ. Il a suivi les enseignements de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin sur la notion de guerre juste et de légitime défense. Sans être un pacifiste naïf, son combat pour la paix a été, la grâce de Dieu aidant, un combat contre la violence des ténèbres qui envahissait les cœurs des puissants et les rendaient aveugles à la misère des plus pauvres. Sa légitime défense à lui était de défendre, vaille que vaille, les plus pauvres. Voilà sa guerre juste !

Notre saint bien-aimé faisait cela en lien avec la parole de Dieu qui restait sa boussole. Il est donc important que nous aussi, nous puissions notre désir de paix, qui

reste un véritable combat effectif contre les ténèbres, dans les paroles de Jésus, notre seul véritable Prince de la Paix, juste et légitime.

Selon le Nouveau Testament, au sein duquel le mot PAIX semble résonner au moins 80 fois, nous pouvons apprécier le fait que Jésus, désireux d'apporter un feu sur la terre (cf Lc 12, 49), est venu parmi nous pour nous montrer le chemin de la grâce de Dieu. Cette grâce, dont le saint Concile de Trente et saint Thomas d'Aquin, entre autres, rappellent qu'elle est prévenante, sanctifiante, agissante et subséquente, culmine dans le sacrifice salvifique du Christ sur la Croix qui n'est rien d'autre que l'affirmation de la victoire des forces du bien sur les forces des ténèbres menées par le Diable, ce diviseur faiseur de guerre en tant que prince du trouble de l'âme.

Il semblerait donc que la Paix ne soit, ni une naïveté ni une faiblesse mais le résultat ou peut-être même le cœur d'un combat actif. Ce paradoxe est expliqué par le Christ lui-même qui, lors de la Dernière Cène, celle où il récapitule tout et où il se donne en rançon pour la multitude, déclame : « *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix* », tout en expliquant le concret de ce don qui ne ressemble à aucun autre : « *Ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne* » (Jn 14,27). De fait, on sait que la paix apportée par Jésus est le feu capable de désarmer le mal tout en secouant les cœurs. Saint Paul le redit : « *Nous arrachant à la puissance des ténèbres, (Dieu le Père) nous a placés dans le Royaume de son Fils bien-aimé : en lui nous avons le rachat le pardon des péchés... Il est avant toute chose et tout subsiste en lui... Car Dieu a jugé bon qu'il habite en lui toute plénitude et que tout, par le Christ lui soit enfin réconcilié, faisant la paix par le sang de sa Croix, la paix pour tous les êtres sur la terre et dans le ciel* » (Col 1, 13-20). Désarmer le mal par la paix, c'est aussi le sens de la parole juste et légitime de Jésus adressée au soldat qui, durant la Passion, le frappe : « *Si j'ai mal parlé, fais savoir ce que j'ai dit de mal ; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?* » (Jn 18,23). Apporter la paix questionne sur le mal !

Il y aurait donc, si l'on en croit ce qui précède, deux conceptions de la paix. Celle du monde et celle donnée par Jésus.

Pour le monde, il semble que la paix, souci majeur pour les hommes de toujours, soit un temps entre deux guerres, un moment de calme avant la tempête toujours possible, en clair une trêve qui laisse un moment de répit plus ou moins long. La paix ainsi comprise semble anticiper la guerre, comme le souligne l'adage attribué à l'auteur antique romain Vergèce : « *Si vis pacem, para bellum* ». La paix est donc ici un bien armé !

Ce bien précieux, compris comme juste et légitime –mais ô combien fragile et instable - ne serait ainsi qu'un silence temporaire des armes entretenu par la diplomatie, jusqu'au jour où celle-ci se laisse dépasser par les vices que sont la jalousie, le désir de dominer, l'appétit de puissance, etc.¹ En raison de cette terrible constatation du péché de l'homme, Vincent, à la suite du pape Nicolas 1^{er} (820-867) qui déclara que la guerre est satanique, écrit à Guillaume Delville en 1644 « *Oh, que la guerre est un grand mal !* » (II, 493).

Comme l'homme sait que la paix, conçue comme une absence (temporaire) de guerre, n'est pas éternelle mais qu'elle est un gage du bien commun, il essaye, tant bien que mal, de la garder par la dissuasion, en gonflant le stock d'armes et en inventant des armes toujours plus puissantes susceptibles de faire peur à celui qui voudrait s'y frotter.

¹ Epître de saint Jacques, 4 : « *D'où viennent les guerres, d'où viennent les batailles parmi vous ? N'est-ce pas précisément de vos passions, qui combattent dans vos membres ? Vous convoitez et ne possédez pas ? Alors vous tuez. Vous êtes jaloux et ne pouvez obtenir ? Alors vous bataillez et vous faites la guerre* ».

C'est ainsi que les actions personnelles et collectives des hommes feraient tout pour entretenir ce fragile équilibre, quitte à devenir capable de faire sauter la planète en appuyant sur un seul bouton. Certes, la dissuasion encourageant la crainte est déjà une action qui peut aller dans le bon sens puisqu'elle préserve un semblant de paix (extérieure), mais chacun sait qu'elle ne se suffit pas à elle-même, puisqu'elle n'encourage pas la paix des cœurs et par conséquent la vertu de fraternité inhérente à toute vie humaine digne. La justesse et la légitimité se heurtent ainsi à la sacralité de l'homme, inhérente au fait qu'il soit créé et voulu par Dieu.

Le chrétien, lui aussi responsable du bien commun, apprend de Jésus qu'il faut aller plus loin. Il est appelé à transformer l'adage cité plus haut en celui-ci : « *Si vis pacem, para pacem* » ! Oui, si tu veux la paix, prépare la Paix ! La paix doit être un acquis *intérieur* avant d'être un bien *extérieur*. Notre bon Vincent entre dans cette conception née de sa méditation de la parole de feu de Jésus. C'est la conversion intérieure qui permet la paix extérieure.

Sans ignorer le fait qu'il soit nécessaire de secourir urgemment les pauvres victimes des guerres² et ainsi de « *réparer le mal qui se fait à la guerre* » (X, 550), saint Vincent s'est affiché comme disciple du Christ, Prince de la Paix, pour intervenir spirituellement en haut lieu pour exiger la paix des âmes, seul chemin juste et légitime pour la paix des cœurs et des corps. On se souvient, à ce propos, des deux lettres qu'il envoya au Cardinal Mazarin, en 1652, durant la période dite de la Fronde³.

Pétri par l'oraison qui n'a jamais été pour lui du temps perdu pour l'homme, notre Fondateur fut un homme sensé qui voulait comprendre et répandre le principe de la paix à partir de la Parole de Dieu d'où se comprenait la vertu théologique de la charité. Avec d'autres, saint Vincent a appris que la paix est d'abord un bien spirituel, n'en déplaise à ceux qui accusent *injustement* et *illégitimement* Dieu d'être un faiseur de guerre. La paix divine est donnée, non pas pour arrêter les guerres, mais pour apaiser en amont les cœurs afin justement d'éviter la guerre. La paix divine nourrit de son feu purificateur la loi (m)orale qui règle les relations entre les peuples et qui ne se soumet pas aux idéologies niant la dignité et la sacralité de l'homme, de tous les hommes et en particulier de ceux qui n'ont aucun moyen de plaider leur juste et légitime cause. La paix, qui est ainsi une sérénité de l'âme, est donc toujours nouvelle en ce sens qu'elle doit être sans cesse renouvelée dans les cœurs, et alimentée par une communion avec Dieu qui en est l'origine et même le terme. Les disciples du Christ, et nous en sommes à la suite de saint Vincent, ont la mission salutaire de « *conduire nos pas au chemin de la paix* » (Lc 1, 79).

Le saint pape Jean XXIII (1958-1963), d'heureuse mémoire, écrivait : « *La paix, au sens humain et chrétien, cela veut dire la pénétration dans les âmes du sens de la vérité, de la justice, de la parfaite fraternité entre les peuples, qui dissipe tout danger de discorde et de confusion, qui oriente les volontés de tous et de chacun vers la doctrine évangélique, vers la contemplation des mystères et des exemples de Jésus et de Marie, devenus familiers à la dévotion universelle, vers l'effort de chaque âme, de toutes les*

² « *A quoi sont employées nos chères sœurs sinon à faire leur possible pour sauver la vie à tant de pauvres gens auxquels on l'a voulu ôter* » (X, 548)

³ Cf. IV, 423 et IV 473-477. Dans cette seconde lettre, Vincent se permet de rappeler à Mazarin certains faits historiques, histoire de pousser le Cardinal à agir en vue du bien commun, en calmant les esprits échauffés : « *Monseigneur, il est expédient que Votre Eminence se ressouvienne comme quoi se sont comportés les rois sous lesquels Paris s'est révolté : elle trouvera qu'ils ont procédé doucement... Tandis que les esprits seront dans la révolte, il est bien à craindre que jamais on ne fera la paix* ». Sur la période historique de la Fronde, lire « *Saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur* », Jean-Yves Ducourneau, cm. Editions Pierre Téqui. France. pages 163-194.

âmes, pour pratiquer parfaitement la loi sainte, cette loi qui, en réglant l'intimité des cœurs, rectifie les actions de chacun, les fait tendre à l'accomplissement de la paix chrétienne, délice de la vie humaine, avant-gout des joies sans ombres et éternelles »⁴.

La paix, une quête impossible ?

Dans notre introduction, était déjà affirmé le fait que notre bon Monsieur Vincent a vécu quatre-vingt ans *d'un siècle bien agité*. On peut même parler d'un siècle de guerres. Il a semblé que durant ce siècle qui, pourtant, a connu des forts belles choses comme l'éclosion de l'art culturel (musique, peinture, littérature, architecture...) et un renouveau religieux chrétien indéniable, via par exemple l'Ecole française de spiritualité⁵, la quête de la paix ne fut qu'une douce utopie.

Dix ans après la bataille de Lépante (1571) qui a failli voir la mer Méditerranée tomber sous le joug musulman⁶, notre bien-aimé saint naquit durant ce que l'on a appelé les Guerres de Religion (entre Protestants et Catholiques). Dans la foulée, l'enfant de Pouy fut le contemporain de la conquête quelque peu sanglante du royaume de France par Henri IV⁷, héritier de la Couronne par la volonté du roi Henri III qui fut assassiné par le moine Jacques Clément en 1589. Dès 1595, à peine installé sur le trône qu'il venait de consolider après cinq ans de troubles, le Bourbon Henri, roi de France et de Navarre, déclara la guerre à l'Espagne, après avoir soumis la Bretagne et ravagé la région de la Franche-Comté. Puis ce fut la guerre de Savoie. En 1601, un soulèvement des paysans obligea le roi à mater la révolte. Malgré un calme tout à fait relatif, le royaume fut toujours empli de conflits et la tension avec l'Espagne fut toujours palpable. En 1610, l'assassinat du roi de France fut un nouveau traumatisme.

Sous le règne de son fils et successeur Louis XIII dit « le juste », mal-aimé de sa mère Marie de Médicis et de son frère, l'orgueilleux Gaston d'Orléans, mais bien secondé par le cardinal de Richelieu, on assista, entre 1626 et 1628, au terrible siège de La Rochelle, ville protestante favorable *aux* Anglais, au siège de Montauban en 1629, à celui d'Alès la même année, autres villes favorables aux protestants. Ce fut également la terrible guerre de Lorraine (dans les années 1630-1640)⁸ qui déborda sur la Champagne,

⁴ Jean XXIII, lettre apostolique *Il religioso convegno*, du 29 septembre 1961.

⁵ Avec Bérulle, Jean-Jacques Olier, Jean Eudes, Madame Acarie, notamment. Ajoutons l'influence de François de Salles et de Jeanne de Chantal, puis l'action missionnaire plus tardive de Louis-Marie Grignon de Montfort. Plus largement, on peut aussi noter André Duval et le laïc Gaston de Renty.

⁶ Le 7 octobre 1571, eut lieu la bataille de Lépante qui vit la victoire « surprise » de la coalition chrétienne navale voulue par le pape Pie V malgré les rivalités entre les royaumes, contre l'empire ottoman. Cette victoire, qui a permis la libération de 12 000 esclaves chrétiens, fut attribuée à Notre-Dame du Rosaire, dès lors fêtée le 7 octobre. Vincent lui-même a toujours été sensibilisé par la libération (ou le rachat) des esclaves chrétiens se trouvant entre les mains des « mahométans ». Lui-même a (peut-être) été esclave dans sa jeunesse tumultueuse (cf. mon livre « Saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur ». Editions Pierre Téqui. France. 2024)

⁷ Le roi de Navarre Henri III (devenu Henri IV de France) assiégea Paris en 1590 avec une armée hétéroclite de 12 000 français et 33 000 étrangers. Cela entraîna la mort de près de 60 000 parisiens. Le roi entra dans Paris en se (re) convertissant au catholicisme et prit des mesures d'apaisement au moyen de l'Edit de Nantes, qui est un édit de tolérance envers les protestants (édit qui fut révoqué par Louis XIV). .

⁸ « *Nous sommes en 1631. En ce duché, indépendant mais rattaché à l'Empire germanique (sauf les villes-évêchés de Metz, Toul et Verdun), la terreur domina. Certains opposants au cardinal de Richelieu, dont la duchesse de Chevreuse et Monsieur, le propre frère du roi Louis XIII, s'y réfugièrent, accueillis par Charles IV, duc de Lorraine. En réponse, Louis XIII envahit le duché. Richelieu décida de son annexion en 1633* ».

la Picardie, l'Artois et l'Île-de-France, entre autres conflits. Puis, après la mort du roi en 1643, que saint Vincent accompagna spirituellement, les princes se rebellèrent contre le jeune roi Louis XIV alors âgé de 5 ans, la reine-mère Anne d'Autriche et son ministre, le cardinal Jules Mazarin. Ce fut la désastreuse crise de régime nommée la Fronde (ou plus exactement les Frondes) qui ravagea bon nombre de villes, de bourgs et de champs de campagne, jusqu'au milieu des années 1650, voire jusqu'à l'affirmation par le jeune roi de son pouvoir absolu en 1661, juste après la mort de Mazarin, son parrain.

Comme si cela ne suffisait pas, à cette période de troubles internes, s'ajouta la Guerre dite de Trente Ans (1618-1648) avec les nations voisines, notamment l'Autriche et l'Espagne. Notons que c'est durant cette guerre, en particulier lors de la bataille de Corbie de 1636, non loin de Paris, que le roi Louis XIII, voyant la défaite poindre son nez, demanda à Monsieur Vincent des prêtres de sa Congrégation pour aller secourir spirituellement les soldats désœuvrés. Notre Fondateur dépêcha une dizaine de prêtres comme aumôniers. C'est ainsi que dès lors, il y eut régulièrement, en France, des prêtres lazaristes aux armées, ce ministère ayant été validé par Vincent lui-même. De plus, la victoire se dessina et les troupes autrichiennes reculèrent. Paris était sauvée !

De fait, la guerre sembla être partout en Europe. En France, les campagnes n'en pouvaient plus. La guerre coutait cher et les pauvres furent mis à contribution, d'une manière injuste et illégitime, car ils vivaient déjà dans la misère. Dans plusieurs régions de France, entre 1634 et 1639, il y eut les soulèvements des *Croquants* et autres *Va nu pieds*, qui furent impitoyablement réprimés. La misère se rajoutant à la misère, en plus des taxes et des razzias, les récoltes furent aussi parfois mauvaises en raison des conditions climatiques. La nourriture étant insuffisante et sans richesse nutritive, l'espérance de vie pour les adultes tombait à 25 ans, 40 ans étant pour les paysans les plus vigoureux. Quant à la mortalité infantile, elle était catastrophique. Il va sans dire que pour les gens des campagnes dont beaucoup étaient ruinés, Richelieu fut le responsable de ce désastre. De fait, il mourut détesté.

Il fallait absolument prier que ce chapelet de misère cesse. C'est ce que fit saint Vincent de Paul qui appela chacun à sa responsabilité spirituelle pour être artisan de paix, mais aussi de charité : « *Donnez-moi un homme d'oraison et il sera capable de tout* » (XI, 83). Lisons cette parole dont nous avons entendu les premières lignes en ouverture de notre travail et qui se trouve être la répétition d'oraison du 24 juillet 1655: « *Je renouvelle les recommandations que j'ai faites et qu'on ne saurait assez faire, de prier pour la paix, afin qu'il plaise à Dieu réunir les cœurs des princes chrétiens. La guerre est par tous les royaumes catholiques : guerre en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Pologne attaquée par trois endroits, en Hibernie (Irlande, nda), jusque dans les pauvres montagnes et rochers presque inhabitables. L'Ecosse n'est guère mieux ; l'Angleterre, on sait l'état déplorable où elle est. Guerre partout, misère partout. En France, tant de gens souffrent ! O Sauveur, O Sauveur ! Si, pour quatre mois que nous avons eu ici la guerre, nous avons eu tant de misère au cœur de la France, où les vivres abondaient de toutes parts, que peuvent faire ces pauvres gens des frontières, qui sont dans ces misères depuis vingt ans ? Oui, il y a bien vingt ans qu'ils ont toujours la guerre ; s'ils sont semés, ils ne sont pas assurés de recueillir ; les armées viennent, qui*

In « Saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur ». Jean-Yves Ducourneau, cm. Editions Pierre Téqui. France. 2024, page 189-190

pillent, qui enlèvent ; et ce que le soldat⁹ n'a pas pris, les sergents le prennent et l'emportent. Après cela que faire ? Que devenir ? Il faut mourir. » (XI, 200)

Ce climat belliqueux avait une conséquence bien dramatique que Vincent dénonça très tôt. A chaque fois le pauvre peuple était la victime de la guerre, soit en payant les soldats, soit en laissant les soldats voler leurs biens, soit en étant obligés de payer les impôts qui ne cessaient d'augmenter ou bien de compenser leur absence de trésorerie par des mois, voire des années au sein des galères, jusqu'à ce que, parfois, mort s'en suive¹⁰. Bref, les armées qui passaient chez les paysans étaient un véritable fléau, qu'elles fussent amies ou ennemies.

La paix, saint Vincent l'a désirée

Comme nous avons pu le comprendre avec ce qui précède, Vincent ne baissa pas les bras dans sa lutte juste et légitime pour la *paix des âmes*. Celle-ci est le seul canal de grâce pour la *paix des armes* et la promotion du bien commun, notamment celui qui doit atteindre les plus pauvres, ceux qui, injustement, restent les premières victimes des guerres fratricides entre les hommes qui ne sont pas toujours de bonne volonté, même s'ils sont persuadés de se battre pour une juste cause, parfois même en invoquant Dieu.

Tout en organisant, avec d'autres, les secours d'urgence, locaux et nationaux, au nom du feu de la Charité inventive à l'infini qui répond à la misère, malheureusement elle-aussi, inventive à l'infini, Vincent n'hésita pas à agir en haut lieu, pour s'attaquer aux causes des conflits, quitte à se compromettre, et parfois à être perçu comme prenant fait et cause pour un parti. D'après son biographe Louis Abelly, il le fit d'abord auprès du cardinal de Richelieu. Plus tard, il alla en parler à la reine Anne d'Autriche, ou encore aux princes¹¹ et, pour finir, il s'affronta sur ce sujet, mais toujours avec déférence, au cardinal Mazarin¹², avec lequel les différents existaient déjà au Conseil de Conscience dont Vincent était membre par la volonté de la reine.

⁹ Il convient de rappeler que la grande majorité des régiments n'était pas professionnalisée comme aujourd'hui. Lorsqu'il y avait un conflit, le prince finançait lui-même son régiment (notamment par l'achat des armes et des livrées aux couleurs royales) qu'il mettait au service du roi mais les soldats n'étaient que très peu « soldés ». La fâcheuse conséquence était qu'ils se servaient sur le dos des paysans qui se trouvaient alors dans la misère la plus extrême. Prenant exemple sur son père qui créa en 1561, le « Régiment de Richelieu » pour soutenir des sièges durant 2 ans (régiment dissous en 1563), le cardinal de Richelieu, lui-même, avait « ses » soldats. En 1622, il créa « Les compagnies ordinaires de la mer » devenues plus tard « les troupes de Marine ». A l'issue de la fin du conflit, le prince, général de son régiment, démobilisait « ses » soldats et ceux-ci retournaient à leurs occupations quand ils en avaient. Sinon, ils mendiaient ou vivaient de rapines et de mercenariat. Quant aux blessés, ils étaient réduits à la mendicité ou à la mort. C'est la raison pour laquelle Louis XIV a souhaité la création de l'Hôpital des Invalides de Paris, dont la direction spirituelle fut confiée à la Congrégation de la Mission et la direction sanitaire aux Filles de la Charité que saint Vincent avaient, auparavant, envoyées sur les champs de bataille pour soigner les soldats blessés dans des hôpitaux de fortune. Sous le supérieurat de René Alméras, les Invalides devinrent paroisse royale. Cet état de fait dura jusqu'à la Révolution française.

¹⁰ En tant qu'aumônier réel des galères, c'est-à-dire, aumônier de la galère royale et responsable des autres aumôniers des galères depuis 1619, Vincent dénonça cette misère injuste : « *je les ai vus, ces pauvres gens, traités comme des bêtes* » (X, 126). Au nom du Christ pauvre, il communia à leurs misères : si le pauvre est « *malade, je le suis aussi, s'il est en prison, j'y suis, s'il a des fers aux pieds, je les ai avec lui* » (X, 680. 1659).

¹¹ Durant l'été 1652

¹² En septembre 1652

Par exemple, en 1649, il écrivit à celui qui fut, sans doute, le confrère le plus proche de lui, Monsieur Antoine Portail, au sujet d'un déplacement auprès de la Cour qui, malheureusement, n'a pas eu les effets escomptés, malgré une démarche juste et légitime : « *Je partis de Paris le quatorzième de ce mois (de janvier, nda) pour aller à Saint-Germain, à dessein d'y rendre quelque petit service à Dieu ; mais mes péchés m'en ont rendu indigne* » (III, 402). Nous savons par l'entremise de notre érudit confrère Pierre Coste ce que contenait cette démarche courageuse¹³.

Agissant sur deux fronts, d'une part celui de la charité toujours inventive, même en temps de malheur, et d'autre part, le réveil des consciences voilées et troublées par les nuages bellicistes, Vincent se donna totalement à la cause de la paix qui ne fut, pour lui, jamais celle de la désespérance. Continuons à approfondir le second aspect qui permet d'activer plus en avant le premier.

-La paix et le réveil des consciences voilées

Le réveil des consciences voilées par la guerre est indispensable. Vincent savait cela. Déjà, en 1614, alors que la Guerre de Trente Ans n'était pas encore (officiellement) commencée, les Etats généraux du Royaume alertèrent le roi Louis XIII sur la situation : « *Qu'auriez-vous dit, Sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ?* »¹⁴. Vincent entra dans cet élan nécessaire qui informait de la situation des villes et des campagnes. Il prit acte de cette mission qu'il comprenait comme une volonté de Dieu, car elle permit aussi de susciter des élans de charité qui facilitèrent les secours d'urgence. On a vu que, dès 1649¹⁵, notre saint n'a pas eu peur d'aller quémander la paix en haut-lieu, même si cela n'a pas été une réussite diplomatique. Vincent restait blessé dans son âme devant cette inaction, alors que les lettres relatant la misère des campagnes affluaient de toute part, comme cette lettre d'un prêtre de la Mission : « *Il y a un très grand nombre de pauvres de la Thiérache (Picardie, nda) qui, depuis plusieurs semaines, n'ont pas mangé de pain, pas même de celui qu'on fait avec du son d'orge, qui est ce que les plus aisés mangent, et ne se sont nourris que de lézards, de grenouilles et des herbes des champs* » (IV, 214).

Devant le conflit qui s'enlisait et décimait cruellement les campagnes tout en ruinant les villes, c'est en tant qu'*indigne supérieur de la Congrégation de la Mission* que, depuis Paris, il écrivit le 16 août 1652, comme un ultime recours, une longue lettre

¹³ En note de III, 402, Pierre Coste écrit : « *Se sentant peu en sûreté dans Paris, la reine (Anne d'Autriche, nda) s'était retirée à Saint-Germain-en-Laye, suivie de la plus grande partie de la cour. Le parlement, les grands et le peuple étaient prêts à tout pour obtenir le renvoi de Mazarin (nous sommes durant la période de la Fronde, nda). Tout Paris était sous les armes. Saint Vincent, ému des malheurs qui se préparaient et de ceux qui désolaient déjà la capitale, résolut une démarche auprès d'Anne D'Autriche qui l'écoutait volontiers (parfois au grand dam de Mazarin, quelque peu jaloux, nda). Il partit le 14, avant le jour, accompagné du frère Ducournau... A Clichy, des gens armés...se précipitèrent sur les deux voyageurs. Le saint n'aurait peut-être pas échappé au danger si l'un des assaillants n'eût reconnu en lui son ancien curé... Il arriva à Saint-Germain... Il vit la reine et lui dit nettement que son devoir était de renvoyer son ministre. Introduit devant Mazarin, il lui parla avec la même franchise* ». Toutefois, nous savons que la reine refusa cette proposition et demanda certainement aux deux hommes qu'elle appréciait de travailler de concert pour le bien du royaume et de son fils.

¹⁴ Cf. Note 3, page 187, in « *saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur* », Jean-Yves Ducourneau, cm. Editions Pierre Téqui. France. 2024

¹⁵ Même avant, si l'on suit Mgr Louis Abelly « *Vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul* ». 1664. I, 35, 169. Saint Vincent aurait dit à Richelieu (mort en 1642) : « *Monseigneur, donnez-nous la paix, ayez pitié de nous, donnez la paix à la France* ».

pleine de larmes mais porteuse d'espérance, à sa Sainteté le pape Innocent X¹⁶, afin qu'il usât de son pouvoir spirituel (et temporel) pour arrêter ce fléau dont les premières victimes étaient encore et toujours les plus pauvres. Il est bon de relire cette missive d'appel juste et légitime à la paix, dont voici un long extrait :

Très Saint-Père,

Prosterné très humblement aux pieds de Votre Sainteté, je viens, moi le dernier de tous les hommes, lui offrir de nouveau, lui consacrer et lui vouer ma personne et notre petite congrégation des prêtres de la Mission, dont j'ai été établi supérieur général, malgré mon indignité, par le Saint-Siège apostolique. Oserais-je aussi, plein de confiance en cette paternelle bonté avec laquelle elle accueille et écoute les moindres de ses enfants, lui exposer l'état lamentable et certes bien digne de pitié de notre France ? La maison royale divisée par les dissensions ; les peuples partagés en factions ; les villes et les provinces affligées par les guerres civiles ; les villages, les bourgades, les cités renversés ruinés, brûlés ; les laboureurs mis dans l'impossibilité de récolter ce qu'ils ont semé, et n'ensemencant plus pour les années suivantes. Les soldats se livrent impunément à tous les excès. Les peuples sont exposés, de leur part, non seulement aux rapines et aux brigandages, mais encore aux meurtres et à toutes sortes de tortures ; ceux des habitants des campagnes qui ne sont pas frappés par le glaive meurent presque tous de faim ; les prêtres, que les soldats n'épargnent pas plus que les autres, sont inhumainement et cruellement traités, torturés et mis à mort ; les vierges sont déshonorées, les religieuses elles-mêmes exposées à leur libertinage et à leur fureur, les temples profanés, pillés ou détruits ; ceux qui restent debout sont le plus souvent abandonnés par leurs pasteurs, en sorte que les peuples sont presque privés de sacrements, de messes et de tout autre secours spirituel.

Enfin, chose horrible à penser et plus encore à dire, le très auguste sacrement du corps du Seigneur est traité avec la dernière indignité, même par les catholiques ; car pour s'emparer des vases sacrés ils jettent à terre et foulent aux pieds la sainte Eucharistie... Je vous en conjure, ne vous irritez pas, Seigneur, si je parle... Il ne me reste plus, en effet, très Saint-Père, d'autre remède à nos maux que celui qui nous peut venir de la sollicitude paternelle, de l'affection et de l'autorité de Votre Sainteté. Je n'ignore pas qu'elle est grandement affligée de nos épreuves et que bien souvent déjà elle a essayé d'étouffer ces guerres civiles, même à leur naissance, qu'elle a envoyé à ce dessein des lettres pontificales, qu'elle a enjoint à l'Illustrissime et Révérendissime Nonce apostolique de s'entremettre efficacement en son nom ; ce qu'il a fait, je le sais, avec un zèle d'apôtre ; et autant qu'il était en lui, il a admirablement travaillé, quoiqu'inutilement jusqu'à ce jour, au service de Dieu et de votre Sainteté. Mais, très Saint-Père, il y a douze heures dans le jour, et ce qui n'a pas réussi une fois peut, par une nouvelle tentative, obtenir un meilleur succès.

Pourquoi en dire plus long ? Le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et je crois fermement que Dieu a réservé aux soins et à la sollicitude du Pasteur de son Eglise universelle la gloire de nous obtenir enfin le repos après nos fatigues, les bonheurs après tant de maux, la paix après la guerre, de rétablir l'union dans la famille royale, si profondément divisée, de soulager les peuples écrasés par de longues guerres, de rendre

¹⁶ Monsieur Vincent avait déjà écrit au moins 2 lettres au pape Innocent X, la première en septembre 1650 où il présentait la Congrégation de la Mission, demandant au Saint-Père sa bénédiction (IV, 65), la seconde, le 4 novembre 1650, pour le remercier de la bienveillance avec laquelle il agréa les travaux auxquels la Congrégation se livrait (IV, 98). Cf. note 1, page 180, in « saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur » Jean-Yves Ducourneau, cm. Editions Pierre Téqui, France. 2024.

la vie aux pauvres abattus et presque morts de faim, de venir en aide aux campagnes entièrement dévastées, aux provinces ruinées, de relever les temples renversés, de rendre la sécurité aux vierges, de faire rentrer dans leurs églises les prêtres et les pasteurs des âmes, enfin de nous rappeler tous à la vie. (IV, 458-459)

Hélas ! l'histoire nous enseigne que cette lettre de Vincent, comme son déplacement diplomatique de 1649, n'a pas eu les effets escomptés. L'homme de paix sans pouvoir qu'était Monsieur Vincent ne fut malheureusement pas écouté par les faiseurs de guerre et les détenteurs d'une autorité. Cependant, le vigoureux prêtre gascon, déjà bien âgé, ne s'avoua pas vaincu. Il continuait de vouloir allumer le feu de Dieu qui est celui de la charité à l'infini. Si rien ne fut possible en haut-lieu, il fallait alors attiser les braises d'en bas. Son esprit se tourna vers les âmes de bonne volonté, celles qui étaient réellement en contact avec la misère, la touchaient du doigt et la combattaient comme ils pouvaient. Il entreprit donc d'agir avec des personnes de confiance, directement sur le terrain de la charité blessée par la guerre.

Bien entendu, pour secourir les plus pauvres qui étaient laissés à l'abandon, il fallait des moyens. Mais pour obtenir ces indispensables moyens, il a fallu que Vincent éveille les consciences. Devant l'aveuglement de certains Grands du royaume et l'inefficacité de ses démarches diplomatiques, Vincent eut donc recours à son cercle relationnel, notamment à ses Dames de la Charité, qu'il ne manqua pas de sensibiliser aux misères des gueux et autres paysans ruinés. Connaissant leur état fortuné et les besoins toujours criants de la charité, Vincent incitait les Dames de la Charité –qu'il appelait ses sœurs - à donner toujours davantage au nom de leur foi chrétienne. Le sage prêtre leur faisait sentir que si elles gardaient comme un trésor enfermé leur « bimbeloterie », celle-ci *allait fondre*. Cependant, il ne manqua jamais de leur rendre compte de ce que devenait l'argent et les divers biens versés pour une cause juste et légitime. Lisons, par exemple, une lettre qui évoque cela : « *Ah ! Mesdames : si tous ces biens venaient à fondre en vos mains, ce serait un sujet de grande douleur. Oh ! quelle désolation ! quelle honte !... Sans doute Mesdames, que si nous nous examinons bien, nous craindrons de n'avoir pas fait tout ce que nous avons pu pour le progrès de l'œuvre ; et si vous en considérez bien l'importance, vous la chérirrez comme la prunelle de vos yeux et comme l'instrument de votre salut... Le frère qu'on a employé pour la distribution de vos charités me disait : « Monsieur, voilà les blés qu'on a envoyés aux frontières, qui ont donné la vie à un grand nombre de familles ; elles n'en avaient pas un grain pour semer... et ces contrées-là s'en allaient désertes, par la mort et la retraite des habitants. »... Voyez Mesdames, par les biens que vous avez faits, combien serait le grand malheur, s'ils venaient à manquer ! » (XIII, 810-811)*

Encore une fois, Vincent ne fut pas naïf. Il savait très bien que les dons émanant de ces bonnes Dames de la Charité, pour la plupart éminentes dames de la cour de la reine, pouvaient se tarir parce que leurs familles n'avaient pas toujours des ressources infinies et que des objections risquaient de jaillir de la part de certains époux engagés dans les conflits aux côtés du roi. C'est pourquoi, avec l'accord de l'archevêque de Paris, appartenant à la famille Gondi bien connue de saint Vincent, il fut convenu d'informer les paroissiens de la capitale des souffrances vécues par les pauvres victimes des conflits, pauvres qui étaient issus de toutes les classes sociales, car les nobles n'étaient pas épargnés par la ruine. Ainsi, en quelque sorte, fut créée une forme de publicité appelant aux dons¹⁷. Les Dames de la Charité diffusèrent dans leurs différentes paroisses, avec

¹⁷ Ces « relations » qui rendaient compte de la charité furent imprimées et distribuées à Paris et dans les grandes villes. Cette « publicité » s'étala de septembre 1650 à décembre 1655. Cf. Note 1, en IV, 88.

l'aval des curés, une publication reproduisant quelques témoignages émanant des villages et autres bourgs de campagne sinistrés. Il s'agissait bien d'éveiller les consciences, non seulement pour attiser les dons et rendre compte des effets de la bienveillance, mais aussi pour faire en sorte d'avoir des âmes capables de s'opposer aux conflits. Rien de ce qui se faisait en ce sens ne fut inutile.

-La paix et l'acheminement des dons

Malgré la ruine que connaissait alors Paris, la maison de Saint-Lazare devint un havre de paix et de secours. On y accueillait beaucoup de réfugiés venus des campagnes et villes dévastées. Grâce à la ferme du clos que la Congrégation possédait, et soutenu pas la corporation des bouchers et d'autres corporations commerçantes, la nourriture fut distribuée deux fois par jour aux plus pauvres. Messieurs Berthe et Alméras furent nommés, à cet effet, intendants généraux de la Charité. Ils rapportèrent régulièrement leurs bulletins à Monsieur Vincent. Quant à la maison des Filles de la Charité, elle fit de même en recevant plus de deux mille pauvres. Cet élan de charité d'urgence en temps de guerre déborda des murs de la famille spirituelle de saint Vincent. Si la recherche d'une paix juste et légitime devait concerner tout le monde, les effets désastreux de la guerre aussi, *a fortiori*. La paroisse Saint-Paul de Paris nourrissait cinq mille personnes, les Jésuites, les capucins, les carmes et d'autres encore participèrent à l'organisation des secours, à la gestion des hôpitaux et aussi à l'ensevelissement des morts. Pour saint Vincent, tout cela montrait le feu de la miséricorde du Christ pour les plus pauvres. De fait, pour notre humble Fondateur, et il insistait là-dessus, ce n'était que justice. Ne dit-il pas, en 1659, à son confrère Jean Barreau que « *les devoirs de la justice sont préférables à ceux de la charité* » (VII, 620) ?

Au-delà de Paris, il fallait acheminer les dons. C'était une autre affaire ! Bien entendu, il n'était pas pensable de demander aux Dames de la Charité d'aller porter elles-mêmes les aides récoltées. Frères et prêtres de la Mission, sans oublier les Filles de la Charité, tout le monde fut mobilisé pour acheminer les secours au bon endroit et veiller à la saine distribution des dons. Parmi ces héros, car il convient de souligner la dangerosité des déplacements et la précarité des moyens de voyager, il y eut le frère coadjuteur de la Mission, le bon Mathieu Regnard, que saint Vincent affubla du surnom de « renard » tant il dut user de subterfuge pour arriver à destination sans trop d'encombres. Vincent lui rendit hommage à plusieurs reprises dans ses lettres. Par exemple : « *Notre-Seigneur protège notre frère Mathieu d'une protection particulière, tandis qu'il permet que la plupart du monde soit volé en ce pays-là, voire même devant ses yeux, quoiqu'il y aille tous les mois avec 2500 livres ; et le dernier mois il en avait 12 000, le surplus étant pour le secours des religieux et des religieuses qui meurent de faim en ce pays-là* » (II, 68). Par ailleurs, saint Vincent soulignait que grâce à ce frère ingénieux, les dons arrivèrent en Lorraine, dont on sait qu'elle fut énormément dévastée, et cela durant de trop nombreuses années : « *Les aumônes de Lorraine continuent toujours, par la miséricorde de Dieu. Notre frère Mathieu y porte tous les mois 2500 livres pour les pauvres, et à raison de 45 000 livres pour les religieux et religieuses. Et nous avons aujourd'hui l'assemblée, pour l'assistance de la pauvre noblesse réfugiée, à laquelle nous départîmes le mois passé, 1000 et tant de livres ; et espère que nous en départirons autant aujourd'hui.* » (II, 154)

Chacun sait qu'une bonne charité, juste et légitime, exige de nombreuses petites mains pour son efficacité. Et l'on sait aussi que, jamais, Vincent ne transigea sur cette

vertu théologique dont saint Paul rappelle qu'elle est la plus importante¹⁸. Chaque confrère connaît cette parole du génial Fondateur : « *quoi, être chrétien et voir son frère affligé, sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui ! C'est être chrétien en peinture, c'est n'avoir point d'humanité ; c'est être pire que les bêtes.* » (XII, 271. 1659). Aujourd'hui, comme hier, sur tous les théâtres humains où la paix est bafouée, il convient de porter le feu de cette charité qui vient de Dieu et retourne à lui : « *allons donc, mes frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres et les plus abandonnés.* » (XI, 393. 1657)

A l'époque de saint Vincent, le frère Regnard n'a pas été le seul à courir les chemins boueux et mal fréquentés pour agir de la sorte. Treize membres de la Congrégation de la Mission partirent sur le terrain en 1650, dix-huit en 1651, et douze l'année suivante, sans oublier, comme nous l'avons déjà esquissé, les Filles de la Charité. On en profita pour soutenir financièrement les hôpitaux et fonder des Confréries de la Charité. Le frère Parre, à lui seul, œuvra pour ces fondations à Rethel, Reims, Saint-Quentin, Rocroi et Charleville, tous ces lieux étant victimes des guerres. Pour saint Vincent, il est clair que « *la charité ne peut demeurer oisive ; elle nous applique au salut et à la consolation des autres* » (XII, 265. 1659).

Nous possédons, dans le tome IV des Correspondances de saint Vincent, de nombreuses relations qui montrent que les dons arrivèrent à destination et que le feu de la charité atteignait les âmes. D'autres écrits significatifs notèrent aussi les effets positifs de ces dons, malgré le fait que les guerres se poursuivaient sans trêve, comme par exemple, en Champagne « *où les armées sont, qui la réduisent en un pitoyable état* » (IV, 539)¹⁹. Nonobstant ces malheurs, un prêtre de la Mission rendit compte à notre Fondateur de l'effet bénéfique de la charité : « *Les potages donnés par les aumônes de Paris aux malades réfugiés à Guise (Aisne, nda), Ribemont (Aisne, nda), La Fère (près de Laon, Aisne, nda) et Ham (Somme, nda) ont sauvé la vie à plus de deux mille pauvres, qui sans ce secours, eussent été jetés hors de ces villes, où ils s'étaient réfugiés, et fussent morts au milieu des champs sans aucune assistance ni spirituelle, ni corporelle* » (IV, 88). C'était aussi le cas du lieutenant général de Rethel qui remercia vivement Monsieur Vincent et qui rendit hommage aux prêtres de la Mission pour l'exercice de la charité corporelle et spirituelle, soulignant par là que pour Vincent, Mission et Charité demeurent à jamais deux sœurs jumelles inséparables et, finalement, deviennent, la grâce de Dieu aidant, les bienveillantes garanties qui entraînent la paix de l'âme et la paix du corps : « *Vous pourvoyez aux besoins (des pauvres) avec tant d'ordre et tant de zèle par les prêtres de votre congrégation, que vous y employez dans tous les lieux circonvoisins, où les pauvres sont réduits à la pâture des bêtes, jusqu'à manger les chiens, ainsi que j'en ai vu les preuves. Ils ont sauvé la vie à un nombre innombrable de personnes et ont consolé et assisté les autres jusqu'à la mort. Ce sont là les effets de votre charité.* » (IV, 233, lettre de M. Simonnet. 1650).

¹⁸ Cf. 1 Co, 13, 13. Saint Augustin ajoute : « *Il n'y a rien de plus grand que la charité, sinon le Seigneur lui-même qui a donné la charité* » (Sermon 44, sur la temporalité). Saint Thomas d'Aquin précise que ce don de Dieu « *donne la vie en produisant une joie parfaite* » (Conférences sur les deux préceptes de la charité et des dix commandements). On sait aussi que saint Vincent dit d'elle qu'elle « *est un feu qui agit sans cesse* » (XI, 216).

¹⁹ Note 6 de IV, 539 (lettre de Vincent écrite à Paris, le 3 janvier 1653, adressée à Lambert aux Couteaux) : « *Après la soumission de Paris, le prince de Condé (opposé au pouvoir royal, nda) avait conduit son armée en Champagne, et là, avec l'aide des troupes espagnoles, il avait pris Rethel, Sainte-Menehould et d'autres places fortes. Turenne l'y poursuivit. La campagne dura trois ans, au grand préjudice des populations, qui, pillées sans cesse, vivaient dans la plus affreuse détresse.* ». cf. aussi note 3, page 188-189, in « saint Vincent de Paul, vivre pour le meilleur », op.cit.

Ainsi, l'on voit que les prêtres de la Mission ont toujours été les prêtres de la Charité. Cette cause était bien juste et légitime. Même en temps de conflits, même dans l'urgence des secours terrestres, même quand la désespérance semblait tisser sa toile, ils ont toujours servi l'amour affectif et effectif, inventif à l'infini, que saint Vincent leur a demandé de répandre spirituellement et corporellement, avec l'appui des Dames de la Charité et des Filles de la Charité, soulignant par là que l'homme est un tout indivisible et que sa sacralité voulue par Dieu lui-même n'a pas de limites.

-La paix au-delà des mers

Vincent le criait : La guerre est partout ! Sur terre comme sur mer, de son temps déjà, elle agissait comme une pieuvre sournoise qui cherchait toujours une nouvelle proie en avançant dans la vase du péché. Dans sa répétition d'oraison de juillet 1655 (cf. XI, 200), notre bon saint Vincent se lamentait des conflits qui jalonnaient alors l'Europe et écrasaient sans vergogne les plus pauvres : « *guerre partout, misère partout* », s'exclamait-il encore et toujours ! Partout, c'était bien le mot ! Et si Vincent a envoyé des confrères et des Filles de la charité au-delà des frontières du royaume de France, au cœur d'autres régions et royaumes d'Europe (avant Madagascar et son désir d'aller en Chine), c'était aussi pour promouvoir cette paix des cœurs portée par le Christ, cette paix qui devait rejoindre tous les cœurs, en particulier ceux des plus pauvres qui restaient les victimes innocentes des conflits menés par l'orgueil des princes. Si la guerre était partout, le feu de l'Évangile devait l'être aussi. Encore une fois, Mission et Charité sont étroitement liées.

Même si son combat pour une paix juste et légitime, car il s'agissait bien d'un combat dans le sens où il y avait un ennemi identifié qui était la haine habitant les cœurs des hommes puissants, le regard de notre Fondateur se portait aussi au-delà des terres chrétiennes d'Europe.

Peut-être porté par son « expérience » auprès des Barbaresques, lors de sa jeune vie qui se cherchait dans diverses circonvolutions, Vincent tournait son regard vers l'autre bord de la Méditerranée, là où l'Islam conquérant marquait des points au détriment des chrétiens désarmés qui se retrouvaient comme esclaves ou comme habitants de seconde zone sans avoir la possibilité de participer à la vie de la Cité²⁰. Cette situation n'était en rien une situation de paix. Vincent, comme d'autres, la dénonça.

Avec l'appui de la duchesse d'Aiguillon, la nièce du cardinal de Richelieu²¹, une femme au caractère bien affirmé qui imposa à Monsieur Vincent, alors âgé, de se déplacer en carrosse qu'il nommait son « ignominie », notre Fondateur envoya des confrères dans ses contrées incertaines²² au sein desquelles ladite duchesse avait acquis les droits sur les consulats de Tunis et d'Alger, avec autorisation de la part des autorités locales d'avoir un

²⁰ Certaines communautés chrétiennes présentes dans les régions soumises à l'Islam conquérant vivaient ce que le Coran appelle la « Turpitude » qui est la concession d'une citoyenneté de second rang, avec une incapacité d'occuper des postes de commandement et l'obligation de payer un double impôt pour les fidèles qui ne voulaient pas se convertir à l'Islam. Néanmoins, suite aux accords signés entre François 1^{er} et Soliman le Magnifique en 1536, des privilèges permettent aux autorités françaises d'avoir des comptoirs commerciaux et religieux, ainsi que le droit de protéger les chrétiens d'Orient et les captifs européens. C'est dans ce cadre précis que les consulats furent érigés.

²¹ Marie de Vignerot (1604-1675). Veuve à 18 ans et bienfaitrice de la Congrégation qu'elle fit établir à Agen et Marseille, puis à Alger et Tunis (Consulats), elle mourut en habit de carmélite.

²² L'Algérie et la Tunisie, en tant que pays, n'existaient pas encore. Il fallut attendre le XX^{ème} siècle pour avoir des frontières reconnues et des noms de pays. Jadis, on appelait ses régions lointaines, la Barbarie.

chapelain. Le roi Louis XIII soutint cette opération. C'est ainsi que des prêtres et des frères de la Mission furent nommés en ces lieux, consuls et chapelains du consul²³. Le but était de secourir (et de racheter) les esclaves chrétiens sans éveiller les soupçons des autorités « mahométanes » qui, déjà, étaient soupçonneuses devant l'ouverture d'une maison chrétienne. Vincent rappelait aussi qu'il s'agissait d'aller *en Barbarie pour consoler et instruire les pauvres chrétiens captifs* » (XIII, 298). Malgré le fait qu'il y eut déjà des Ordres religieux établis pour le rachat des chrétiens captifs²⁴, on disait qu'il y avait encore près de cinq mille esclaves prisonniers à Tunis et plus de vingt mille à Alger.

Les confrères de la Mission devaient mener la guerre à l'esclavage avec les armes discrètes de l'espérance, de la persévérance, de la foi et de la charité. La paix des âmes des esclaves qui étaient visités par les missionnaires était à ce prix. Ce prix, parfois, a été très cher. Vincent évoqua le martyr de monsieur Montasson, un confrère qui fut torturé jusqu'à la mort : « *Un Maure lui donna plusieurs coups d'une longue aiguille dont se servent les bourreliers. On lui coupa le nez et une oreille. On lui creva l'œil. On lui donna un coup de couteau dans le gosier* » (II, 464). De la même manière, le martyr du jeune confrère Jean le Vacher bouleversa la communauté²⁵. Il y avait donc bien une guerre à mener contre la persécution des chrétiens. Il fallait les sauver des griffes de leurs geôliers qui niaient leur droit d'avoir une existence digne. Au nom de l'Évangile, il fallait agir d'une manière que Vincent jugea toujours juste et légitime. Vincent n'oublia jamais cette parole de feu de Jésus qu'il laissa, non seulement aux Dames et aux Filles de la Charité en vue de la charité corporelle et spirituelle, mais aussi à ses prêtres et frères de la Mission qui devaient vivre pleinement de la Mission ET de la Charité : « *En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait !* » (Mt 25, 40).

Pétri par cette parole exigeante de Notre-Seigneur, Vincent eut le projet d'aller secourir ses frères en Jésus-Christ. Il le fit en raison de l'inaction du royaume de France, tout en constatant que les succès défensifs réalisés par les Vénitiens et les Maltais en Barbarie portèrent quelques fruits que, cependant, il jugea insuffisants. Il permit et favorisa des quêtes en faveur du rachat des esclaves. Il pensa même qu'une réédition de la bataille de Lépante pouvait être salvatrice en ce sens. A la fin de sa vie, il trouva un homme de confiance, mais l'opération fut un échec. Le Chevalier Paul, lieutenant-général et vice-amiral des mers du Levant qui avait été pressenti pour mener à bien cette opération de sauvetage, n'eut pas la capacité de réussir l'expédition²⁶.

²³ Le père Jules Guérin et le frère François Francillon furent envoyés à Tunis en 1645, suivi par Jean le Vacher en 1647. Monsieur Guérin succomba de la peste en 1648. Jean le Vacher fut nommé consul. A Alger, fut envoyés le frère Jean Barreau (1646) comme consul, épaulé par le père Boniface Nouëilly.

²⁴ Comme l'Ordre de Notre-Dame de la Merci ou les Trinitaires.

²⁵ Né le 15 mars 1619 à Ecoeu, Jean était l'aîné de Philippe. Jean et Philippe entrèrent dans la Congrégation de la Mission. Vincent envoya Jean le 22 novembre 1647 à Tunis et ayant besoin d'un missionnaire à Alger, il y envoya Philippe en 1650. Chargé d'aider les esclaves chrétiens, Philippe remplissait merveilleusement sa tâche. Il se rendit régulièrement à Paris faire des quêtes pour le rachat des captifs. Rappelé à Paris en 1662, il mourut en 1679. Quant à son frère Jean, il se retrouva dans un Tunis infesté par la peste. Il ne négligea rien concernant les bagnards et les esclaves. De santé fragile, il fera l'admiration de tous. A deux reprises, il fut atteint par la peste mais fut guéri. Chargé, seul, du salut de 5 à 6000 esclaves, il fut nommé Consul à Tunis, puis à Alger où, avec le frère François Francillon qui le rejoignit, il mourut martyr, attaché à la bouche d'un canon, en 1653.

²⁶ Jean-Paul de Saumeur, dit le chevalier Paul (1598-1667), chevalier de Malte et officier de marine, fut mandaté par Vincent pour attaquer Alger en vue de libérer les esclaves chrétiens, mais les vents violents empêchèrent l'accostage. Néanmoins, une quarantaine d'esclaves se jetèrent à la mer et furent sauvés. Il fallut attendre 1666 pour qu'un traité de sûreté de la navigation soit signé avec le Dey d'Alger, et 1668

On peut se demander comment un saint homme comme Vincent, pétri de la Parole de paix apportée par le Christ, connu pour sa compassion, sa charité inventive à l'infini, en est venu à souhaiter, financer et quasiment organiser une opération de guerre pour aller délivrer des esclaves chrétiens. S'il l'a fait, c'est justement au nom de la paix des cœurs, non pas une paix naïve qui serait un écrasement tranquille pour ne pas effaroucher. Il faut savoir, en quelque sorte, mener une guerre *juste et légitime* pour préserver le respect de la dignité de tout homme.

Ainsi, saint Vincent alla au bout de lui-même et de son amour pour les pauvres, et c'est bien ce feu-là qu'il nous laisse en héritage, même si cela passe par le fait aiguiser les bonnes armes qui combattent les forces obscures dont le seul but est d'écraser la dignité de l'homme, en particulier de celui qui n'est même pas reconnu comme un être humain, ce qui était le cas des esclaves. La paix est à ce prix. En tout état de cause, telle fut sa foi et telle fut son expérience²⁷ !

Conclusion

Evoquer saint Vincent de Paul comme homme de paix n'est pas évident lorsque l'on constate, à la lecture de ce survol historique très résumé, que notre *Grand Saint du Grand Siècle* n'a pratiquement jamais connu une seule année de paix. Il n'a pu apprécier que quelques trêves entre deux conflits. En ce sens, Vincent ne fut pas naïf. Il garda toujours les yeux ouverts et les oreilles attentives sur ce qui se passait dans le monde. C'est ainsi, aussi, qu'il sut prendre les bonnes décisions en vue du salut des pauvres, salut de leurs âmes et bien être du corps et de l'esprit. Ce fut parfois des décisions difficiles à prendre mais toujours prises en vue d'un combat juste et légitime.

Devant la faiblesse des hommes, son feu intérieur restait attisé par sa foi en Dieu, son espérance en la volonté de Dieu, et sa charité toujours inventive, parfois au-delà de la témérité. De fait, Vincent fut d'abord cet homme de prière *confiant* qui n'a jamais cessé de se tourner vers le Prince de la Paix. Il savait que seul Jésus possédait la force suffisante pour vaincre, encore et toujours, le prince des ténèbres qui, depuis la création de l'homme, n'a eu pour seul objectif que de détourner la communion entre Dieu et l'homme en insufflant la haine, la jalousie, l'orgueil et bien d'autres péchés qui certifient son absence de cœur.

La leçon que nous donne aujourd'hui *encore* notre Fondateur est de nous laisser brûler par le feu de l'Évangile que Jésus est venu apporter sur terre. Pour cela, Vincent nous demande de ne jamais désespérer et de ne jamais baisser les bras. A sa suite, il nous appelle à lutter sans relâche avec le seul chef suprême des armées du Bien, du Vrai et de Beau, pour que cette paix des âmes puisse un jour être bonne, vraie et belle. N'oublions jamais cette supplication que ce saint prêtre gascon que toute l'Église aime nous lance pour aujourd'hui : « *Je renouvelle les recommandations que j'ai faites et qu'on ne saurait assez faire, de prier pour la paix, afin qu'il plaise à Dieu réunir les cœurs* ». (XI, 200)

L'Église, nous le savons parce que nous le vivons, est la famille juste et légitime que Jésus a constituée pour participer au combat de la Vérité qui unit et pacifie les cœurs contre le mensonge qui divise et attriste les cœurs. Nous le savons, à la suite de Vincent qui savait s'entourer de personnes de bonne volonté, nous ne sommes pas seuls dans le combat pour la paix ! L'Église est dans ce monde pour lui dire l'amour de Dieu, même si

pour que le supérieur de la Congrégation, René Alméras qui succéda à Vincent, prenne en charge la supervision des esclaves chrétiens en Barbarie.

²⁷ Cf. II, 282. 1642. Lettre à Monsieur Codoing

tout semble partir de guingois. Si l'on regarde le monde avec notre seul esprit, il y a de quoi être désespéré ! Si on le regarde avec le feu de l'Évangile, et avec tous les témoins de l'Évangile qui ont jalonné les siècles, on espère contre toute espérance !

Or, c'est vrai, pour qui regarde l'état du monde de nos jours, il est honnête de constater que notre XXI^{ème} siècle n'est pas meilleur que celui de Vincent. L'homme ne semble pas avoir fait des progrès au niveau de son âme. La guerre est encore partout ! Guerre ouverte en Europe, guerre récurrente en Terre sainte et au Liban, et dans certains pays d'Afrique, guerre larvée et insidieuse qui ne dit pas son nom en Haïti, en Chine avec Taïwan, en Amérique latine, en Afrique encore, fausse paix en Afghanistan, en Arménie, en Lybie, en Syrie... Bref, nous aurions de quoi désespérer de l'âme humaine et aussi de Dieu. L'Église nous aide à recentrer notre regard au-delà des faits, même si ceux-ci sont condamnables. Il faut donc avoir la puissance d'une âme renouvelée par la grâce de Dieu pour nous tourner sans cesse vers les balises de lumière que Dieu nous donne, afin de ne pas sombrer dans les ténèbres de la désespérance et du repli sur soi. Ces balises de lumière sont les témoins de l'Évangile à travers les siècles, et notre Fondateur en fait partie.

Vincent nous montre que la défense des pauvres, en particulier ceux qui sont victimes de guerres, et ils sont bien nombreux, fait partie de notre *credo* et de l'ADN du disciple *vincentien*, quel que soit son statut. Dans le feu de l'Évangile, nous sommes, encore et toujours, envoyés vers eux, spirituellement et corporellement, affectivement (pour les aimer) et effectivement (pour leur faire comprendre qu'ils sont aimés de Dieu). Cela se fait en Mission et Charité !

Pour conclure, écoutons notre Saint-Père Léon XIV nous stimuler pour que nous sortions de nos sécurités afin d'aller *vraiment* porter la Bonne Nouvelle aux Pauvres, puisque telle est notre vocation : « *Voici comment sont les opérateurs de paix : ils prennent position et ils en assument les conséquences, mais ils vont de l'avant* ». Le pape nous aide à nous recentrer aussi sur la parole de Jésus, véritable arme idoine pour porter cette paix totale, intérieure et extérieure, juste et légitime, qui dépasse la simple trêve puisqu'elle est appelée à être celle du ciel qui vient sur la terre. Laissons-lui le dernier mot : « *Jésus est venu apporter le feu : le feu de l'amour de Dieu sur terre et le feu du désir dans nos cœurs. D'une certaine façon, Jésus nous enlève la paix comme une tranquillité inerte. Celle-ci, cependant, n'est pas la vraie paix. Parfois nous voudrions « être laissés en paix » : que personne ne nous dérange, que les autres n'existent plus. Ce n'est pas la paix de Dieu. La paix que Jésus apporte est comme un feu et nous demande beaucoup. Elle nous demande, surtout, de prendre position. Face aux injustices, aux inégalités, là où la dignité humaine est bafouée, là où les personnes fragiles sont privées de parole : prendre position. Espérer, c'est prendre position. Espérer, c'est comprendre dans le cœur et montrer dans les faits que les choses ne peuvent continuer comme avant. Cela aussi, c'est le bon feu de l'Évangile.* »²⁸

Bibliographie:

Bluche, François. 1990. « Dictionnaire du Grand Siècle ». Editions Fayard. France.
1990

²⁸ Léon XIV. Audience jubilaire du samedi 22 novembre 2025.

- Ducourneau, Jean-Yves. 2024. « St Vincent de Paul, vivre pour le meilleur ». Editions Pierre Téqui. France.
- Dodin, André. 1960. « Saint Vincent de Paul et la charité ». Editions du Seuil. France.
- de Paul, Vincent. 1920. « Correspondance, entretiens et conférences » Editions de Pierre Coste. 14 volumes. Editions Lecoffre et Gabalda. CM. Paris.
- Saint Bris, Gonzague. 1998. « Louis XIV et le Grand Siècle ». Editions du Rocher. France. 1998